



LA VILLE DE NEUCHÂTEL COMMUNIQUE

Aux représentant-e-s des médias

Ateliers Phénix : position du Conseil communal

Les relations entre la Ville de Neuchâtel et le comité de l'association des Ateliers Phénix sont désormais entachées d'une rupture de confiance du Conseil communal concernant la gouvernance de cette association.

L'association entretient des liens étroits avec la Ville, puisqu'elle a été fondée à son initiative, en 1989, qu'elle touche une subvention annuelle et mène de nombreux projets en collaboration avec plusieurs services communaux. Le Conseil communal analysera ces prochains jours les conséquences à tirer de cette situation.

Neuchâtel, le 22 janvier 2019

Le Conseil communal

Renseignements complémentaires

Christine Gaillard, présidente du Conseil communal, 032 717 76 02, christine.gaillard@ne.ch